

# En 2023, l'espérance de vie sans incapacité à 65 ans est de 12 ans pour les femmes et 10,5 ans pour les hommes

## Définitions

Cet indicateur se distingue de la simple espérance de vie à la naissance : celle-ci mesure l'âge moyen au décès d'une génération qui vivrait dans les conditions de mortalité observées.

L'espérance de vie sans incapacité, aussi appelée espérance de vie en bonne santé, évalue, à la naissance, le nombre d'années qu'une personne pourrait compter vivre sans souffrir d'incapacité dans les gestes de la vie quotidienne, compte tenu des conditions sanitaires du moment. Il fait partie des indicateurs d'espérance de santé<sup>1</sup>.

## Enjeux

La santé est régulièrement classée parmi les cinq premières priorités des Français (et même parmi les toutes premières dans le domaine social). Par ailleurs, l'espérance de vie sans incapacité est déjà l'un des indicateurs utilisés par la Commission européenne et l'OCDE dans leurs travaux, en lien avec la déclaration en 1997 du directeur général de l'OMS, le Dr Hiroshi Nakajima, selon laquelle : « sans la qualité de la vie, une longévité accrue ne présente guère d'intérêt (...) l'espérance de santé est plus importante que l'espérance de vie ».

## Principaux résultats

En 2023, l'espérance de vie sans incapacité à la naissance atteint 63,6 ans pour les hommes et 64,2 ans pour les femmes. Entre 2008 et 2023, l'espérance de vie sans incapacité à la naissance des femmes a baissé de 0,2 mois par an en moyenne et celle des hommes a augmenté de 0,6 mois par an.

Sur la période 2008 - 2023, l'espérance de vie à la naissance des hommes a progressé de 1,9 mois par an en moyenne, celle des femmes de 1,1 mois par an, pour atteindre respectivement 80,0 ans et 85,7 ans.

Sur cette période, l'espérance de vie sans incapacité à la naissance des femmes a donc diminué, alors que leur espérance de vie augmentait. L'espérance de vie sans incapacité à la naissance des hommes a augmenté, mais moins vite que leur espérance de vie. De fait, la part dans l'espérance de vie des années vécues sans incapacité est passée de 80.9 % en 2008 à 79.5 % en 2023 pour les hommes, et de 76.5 % en 2008 à 74.9 % en 2023 pour les femmes.

---

<sup>1</sup> L'espérance de vie sans incapacité est calculée en combinant les données nécessaires au calcul des espérances de vie avec des estimations de la part de la population déclarant des limitations du fait de problèmes de santé. Si les prévalences de limitations sont remplacées par des estimations de la part de la population souffrant d'une maladie chronique, on obtient les espérances de vie sans maladie chronique ; si elles sont remplacées par des parts de personnes se déclarant en mauvaise santé, on obtient les (vraies) espérances de vie en bonne santé. Font également partie du groupe des indicateurs d'espérances de santé les espérances de vie ajustées de la santé (*Health adjusted life expectancy*). Celle-ci vise à exprimer l'équivalent en années en bonne santé de l'espérance de vie. Pour cet indicateur, chaque année de vie reçoit un score compris entre 0 et 1, en fonction de l'état de santé moyen de la population de cet âge jugé sur la base des prévalences des maladies et des problèmes de santé dont souffre cette population et de leur gravité. L'espérance de vie ajustée de la santé est obtenue en sommant les scores associés à chaque année de l'espérance de vie.

L'espérance de vie sans incapacité à 65 ans s'établit en 2023 à 10,5 ans pour les hommes et à 12,0 ans pour les femmes.

La crise sanitaire avait interrompu la hausse tendancielle des espérances de vie sans incapacité à 65 ans observée depuis 2008. Elle s'était traduite par des évolutions fortes et heurtées : stabilité en 2020, puis forte hausse en 2021 suivie d'une baisse de même ampleur en 2022. L'évolution observée en 2023 reprend la tendance à la hausse qui était observée avant 2020.

En effet, depuis 2008, l'espérance de vie sans incapacité à 65 ans a progressé en moyenne de 1,4 mois par an pour les hommes et de 1,6 mois par an pour les femmes, traduisant un recul de l'âge d'entrée en incapacité pour les personnes ayant atteint 65 ans.

Les espérances de vie des hommes et des femmes à 65 ans ont également crû sur la même période, moins cependant que les espérances de vie sans incapacité : de 1,3 mois par an en moyenne pour les hommes et 0,9 mois pour les femmes.

La part d'années vécues sans incapacité après 65 ans a donc augmenté depuis 2008, passant de 44,7 % en 2008 à 50,8 % en 2023 pour les femmes, et de 47,7 % en 2008, à 52,9 % en 2023 pour les hommes.

## Comparaisons européennes

En 2022, année la plus récente pour laquelle les données sur l'ensemble des pays européens sont disponibles, la France se situe au-dessus de la moyenne européenne<sup>2</sup> en matière d'espérance de vie à la naissance (77,9 ans pour les hommes et 83,3 ans pour les femmes en Europe) et d'espérance de vie sans incapacité (62,4 ans pour les hommes et 62,8 ans pour les femmes en Europe) (cf. tableau 2).

**Tableau 1 - Évolution de l'espérance de vie et de l'espérance de vie sans incapacité à la naissance entre 2008 et 2023, par sexe, France Entière**

Année	Femme		Homme	
	Espérance de vie	Espérance de vie sans incapacité	Espérance de vie	Espérance de vie sans incapacité
2008	84,3	64,5	77,6	62,8
2009	84,4	63,4	77,7	62,8
2010	84,6	63,3	78,0	61,9
2011	85,0	63,5	78,4	62,6
2012	84,8	63,8	78,5	62,6
2013	85,0	64,2	78,7	63,0
2014	85,4	64,1	79,2	63,4
2015	85,1	64,5	79,0	62,7
2016	85,3	64,1	79,3	62,6

<sup>2</sup> De l'Union européenne à 27 pays.

Année	Femme		Homme	
	Espérance de vie	Espérance de vie sans incapacité	Espérance de vie	Espérance de vie sans incapacité
2017	85,3	64,9	79,4	62,5
2018	85,4	64,4	79,5	63,4
2019	85,6	64,5	79,7	63,7
2020	85,1	65,3	79,1	63,9
2021	85,2	67,0	79,2	65,6
2022	85,1	65,2	79,3	63,8
2023	85,7	64,2	80,0	63,6

Source : Espérance de vie à la naissance : Insee, espérance de vie sans incapacité : DREES, méthode Ehemu appliquée aux données de l'enquête européenne European Union – Statistics on Income and Living Conditions (UE – SILC).

**Tableau 2 - Espérance de vie et espérance de vie en bonne santé dans l'Union européenne en 2022 l'enquête européenne** European Union – Statistics on Income and Living Conditions (UE – SILC).

Pays	Espérance de vie		Espérance de vie sans incapacité	
	Femme	Homme	Femme	Homme
Allemagne	83,3	78,4	66,5	64,7
Autriche	83,7	78,8	61,3	61,5
Belgique	84,3	79,4	64,4	64,8
Bulgarie	75,1	68,0	65,1	61,6
Chypre	83,4	79,2	66,8	64,5
Croatie	79,8	73,6	59,3	57,9
Danemark	83,3	79,6	54,8	58,2
Espagne	86,2	80,4	62,6	63,0
Estonie	81,4	72,7	58,0	54,9
Finlande	84,6	79,3	61,7	61,6
<b>France</b>	<b>85,5</b>	<b>79,3</b>	<b>66,9</b>	<b>65,5</b>
Grèce	82,9	77,4	66,6	64,7
Hongrie	77,8	70,7	63,5	61,6

Pays	Espérance de vie		Espérance de vie sans incapacité	
	Femme	Homme	Femme	Homme
Irlande	84,3	80,5	68,0	66,4
Italie	84,9	80,5	68,5	67,7
Lettonie	78,0	68,2	55,4	52,2
Lituanie	78,8	69,5	59,8	55,4
Luxembourg	84,8	80,5	61,6	62,3
Malte	84,3	80,8	68,5	68,9
Pays-Bas	83,0	79,7	59,6	61,0
Pologne	79,6	71,6	64,6	60,7
Portugal	84,4	78,5	57,4	59,3
Roumanie	76,6	69,2	58,2	57,3
Slovaquie	78,2	71,2	57,5	56,2
Slovénie	83,8	77,7	67,3	63,7
Suède	84,9	81,3	67,9	68,9
Tchéquie	80,5	74,1	63,4	60,7
Union européenne à 27 pays	82,9	77,2	64,2	63,1

Source : Espérance de vie à la naissance, espérance de vie sans incapacité : Eurostat, méthode Eurostat appliquée aux données de l'enquête européenne European Union – Statistics on Income and Living Conditions (UE – SILC).

Note : la méthode utilisée par Eurostat pour calculer les espérances de vie n'est pas celle qu'utilise l'Insee pour calculer les espérances de vie en France, si bien que les espérances de vie pour la France diffusées par Eurostat et l'Insee sont différentes. Voir Source pour plus de détails

## Annexe

### Source

L'indicateur d'espérance de vie sans incapacité est construit grâce à l'enquête européenne sur les conditions de vie (SILC) coordonnée par Eurostat sur la base des réponses données à la question : « Êtes-vous limité(e), depuis au moins six mois, à cause d'un problème de santé dans les activités que les gens font habituellement ? 1. oui, fortement limité(e) ; 2. oui, limité(e) mais pas fortement ; 3. non, pas limité(e) du tout ». Comme dans toute enquête, les réponses sont sensibles aux formulations employées, ce qui rend cet indicateur plus fragile que l'espérance de vie qui ne repose que sur la mortalité aux différents âges. Seules les personnes qui ne déclarent aucune limitation sont considérées comme en bonne santé. Pour une classe d'âge donnée, la variation de l'espérance de vie sans incapacité dépend à la fois de l'évolution de l'espérance de vie et de l'évolution de la prévalence des incapacités. En France, l'enquête EU-SILC est organisée par l'Insee et s'appelle Statistiques sur les Ressources et les Conditions de vie (SRCV). Jusqu'en 2021, l'enquête était restreinte à la France métropolitaine. Les espérances de vie sans incapacité étaient donc calculées en mobilisant des données de mortalité relatives à la France entière (c'est-à-dire comprenant les 5 départements d'outre-mer

en plus des départements métropolitains) et des données sur les prévalences d'incapacité sur le champ France métropolitaine. Les espérances de vie sans incapacité décrivaient la situation en France sous l'hypothèse que les niveaux de prévalence observés en France métropolitaine différaient peu de ceux observés sur le champ France entière. En 2023, pour la première fois, l'enquête SRCV est étendue en partie aux départements et régions d'outre-mer et couvre la Guadeloupe, la Guyane, la Martinique et la Réunion. Il est ainsi possible d'estimer des prévalences d'incapacité relatives au champ France hors Mayotte. Celles-ci sont très proches des prévalences obtenues en 2023 en France métropolitaine, les espérances de vie sans incapacité obtenues avec les prévalences calculées sur le champ France hors Mayotte et le champ France métropolitaine sont dans la plupart des cas identiques ou différent au plus d'un mois. Aussi les espérances de vie sans incapacité à partir de 2023 combinent les données de mortalité décrivant le champ France entière et des données de prévalences d'incapacité décrivant le champ France hors Mayotte.

### Méthodes de calcul Eurostat / Ehemu :

Les données d'espérance de vie présentées dans cette fiche proviennent de différentes sources, en général des instituts nationaux de statistique au niveau national et d'Eurostat pour les États membres ou les États affiliés à l'Union européenne. Or, comme tous les instituts nationaux de statistique n'utilisent pas la même méthode de calcul, Eurostat utilise sa propre méthode de calcul afin d'avoir des estimations comparables entre les 28 États membres. La principale caractéristique de la méthode d'Eurostat est de fermer la table de mortalité à l'âge de 85 ans et de calculer l'espérance de vie à 85 ans comme l'inverse du taux de mortalité au delà de 85 ans. Dans les pays à faible mortalité comme l'Espagne, la France et l'Italie, les résultats d'Eurostat s'éloignent des méthodes qui utilisent l'information empirique disponible aux âges élevés et qui fournissent des estimations d'EV moins élevées qu'Eurostat, en particulier pour les femmes. Dans ces conditions, l'European Health and Life Expectancy information system (EHLEIS), mis en place par plusieurs États membres dans le cadre d'une Action conjointe dirigée par la France, a décidé de calculer deux séries d'espérance de vie (EV), l'une employant la même méthode de calcul qu'Eurostat et l'autre la méthode d'Ehemu (European Health Expectancy Monitoring Unit) qui approche le plus les méthodes des instituts nationaux de statistique. L'espérance de vie en bonne santé (EVBA) méthode Ehemu est calculée à partir de cette série d'espérance de vie. Dans cette fiche, les données présentées sont calculées avec la méthode Ehemu, sauf quand elles servent à des comparaisons européennes. Les données présentées sont alors reprises d'Eurostat et calculées suivant sa méthode.

Pour plus d'informations

Séries françaises : • Espérance de vie sans incapacité : Drees, méthode EHEMU pour EVSI  
<http://www.data.drees.sante.gouv.fr/> • Espérance de vie :  
<https://www.insee.fr/fr/statistiques/2416631#graphique-Donnes>

Données européennes : <https://ec.europa.eu/eurostat/fr/data/database>